



CABINET

Leader du deuxième groupe d'opposition

Québec, le mardi 9 mars 2021

Monsieur Siegfried Peters
Secrétaire général
Édifice Pamphile-Le May
3035 des Parlementaires
Bureau 2.54
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous trouverez ci-joint, la motion dont la députée de Sherbrooke souhaite débattre ce mercredi 10 mars 2021, à la rubrique des affaires inscrites par les député.es de l'opposition, et ce, conformément aux dispositions de l'article 97 et suivants de notre Règlement.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire général, mes salutations solidaires.



Josée Larouche
Directrice de cabinet

p.j.

Hôtel du Parlement
Bureau 3.40
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418-644-1430
Télécopieur : 418-643-0624

Courriel : Gabriel.Nadeau-Dubois.GOUJ@assnat.qc.ca

Adresse de circonscription
1453, rue Beaubien Est
Montréal (Québec) H2G 3C6
Téléphone : 514-864-6133

www.assnat.qc.ca

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ.E.S DE L'OPPOSITION

(Article 97 et ss. RAN)

« Que l'Assemblée nationale reconnaisse que l'actuelle crise sanitaire et économique a eu des impacts plus graves sur les femmes que sur les hommes et qu'en ce sens, elle a fait augmenter les inégalités entre les hommes et les femmes au Québec;

Qu'elle demande au gouvernement caquiste de procéder à une analyse différenciée selon les sexes (ADS+) de ses mesures de relance économique, afin de mesurer l'impact de celles-ci sur l'égalité homme-femme et que cette analyse soit rendue publique;

Qu'afin d'atteindre cet objectif de réduction des inégalités, les mesures de relance économique du gouvernement caquiste incluent notamment des investissements supplémentaires en infrastructures pour la création de logements abordables, la création de nouvelles places en centre de la petite enfance (CPE) et la création de places en hébergement pour femmes victimes de violences, afin de répondre à l'augmentation des besoins dans l'ensemble de ces secteurs;

Que les mesures de relance économique incluent une amélioration significative des conditions de travail et des salaires dans le secteur public, afin de valoriser les domaines d'emplois traditionnellement féminins et de faciliter la conciliation travail-famille;

Enfin, que l'Assemblée nationale affirme que la relance économique et sociale du Québec doit viser l'atteinte de l'égalité entre les hommes et les femmes. »

Présentée par la députée de Sherbrooke

Le mercredi 10 mars 2021